

ENGIE EPS
A l'attention de Monsieur Thierry Kalfon
Le Président
28 rue de Londres
75009 Paris

A Paris, le 9 juin 2020

Conformément aux dispositions de l'article L. 820-3 du code de commerce, nous vous confirmons notre affiliation au réseau BDO.

Nous vous informons également que :

- Le montant de nos honoraires au titre de notre mission de certification des comptes de votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 123 500 euros hors taxes.
- Au mieux de notre connaissance, le montant global des honoraires de notre réseau pour l'exercice clos le 31 décembre, au titre des services autres que la certification des comptes fournis à votre entité ainsi qu'aux personnes ou entités qui la contrôlent ou qui sont contrôlées par elle, au sens des I et II de l'article L. 233-3 du code de commerce, s'élève à 42 000 euros hors taxes. La nature de ces services autres que la certification des comptes fournis par notre réseau est présentée ci-dessous :

Audit des comptes des filiales EPS ELVI/EPSM/MCM

Nous vous rappelons que ces informations sont à mettre à la disposition des actionnaires à votre siège social.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Paris, le 9 juin 2020

DocuSigned by:
PICARLE Eric
8A0E9091E23D472...

BDO Paris Audit & Advisory
Représenté par Eric Picarle
Commissaire aux comptes